

Contestation de filiation

Par Davy Bourra, le 01/05/2014 à 19:45

Bonjour je voulais savoir ce que signifie le titre corroborer à une possession d'état. La possession d'état je sais ce que c'est mais le titre j'ai du mal à voir. Est-ce que l'on parle ici d'une filiation établie naturellement ultérieur à la naissance ... je ne vois pas du tout, help please

Merci d'avance

Par BatLaBatte, le 04/05/2014 à 12:37

Un titre c'est ton acte de naissance